



# Conseil d'école de St Mathieu

1<sup>er</sup> avril 2022

---

Présents :

Mairie : Mme Lucas Sandrine ( Vie Scolaire), Mme Chabert Muriele (adjointe éducation), M. Micenti Roger (adjoint St Mathieu)

DDEN : Mme Romary Alice

Enseignants : Mmes Cugnet Elise, Iaropoli Chrystel, Favre Géraldine, Orsi Nicole, Nauche Laure, M. Broussard Christophe (directeur)

Parents d'élèves élus : Mmes Bardot Elodie, De Graeve Agnès, Théléus Axelle

Personnel municipal : Mme Rigault Stéphanie (responsable office), Venier Muriel (Atsem),

Service jeunesse :

## Ordre du jour

- Accueil enfants ukrainiens
- Actualisation du protocole sanitaire
- Mise en route BCD de l'école
- Aménagement jardin et platebandes cour élémentaire
- Compte rendu des exercices de sécurité dans le cadre du PPMS de l'école
- Actions pédagogiques des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres
- Travaux réalisés et souhaités
- Restauration scolaire

## 1- Accueil enfants ukrainiens

3 enfants ukrainiens sont scolarisés à l'école en GS, CP, CE1-CE2 depuis jeudi 31 mars et vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Un quatrième (de la même fratrie) arrivera lundi 4 avril en PS.

Mme PANCO, parent d'élève de l'école, peut communiquer en russe avec les enfants et la maman / la famille d'accueil, le cas échéant. Le conseil la remercie de sa disponibilité et de l'aide qu'elle peut nous apporter.

## 2- Actualisation du protocole sanitaire

**Le protocole sanitaire en vigueur depuis le 17 mars est l'isolement des enfants cas positifs avérés à la covid 19 et la réalisation d'un auto-test à J+2 pour les cas contacts, sans isolement si résultat négatif.**

**Le port du masque en extérieur comme en intérieur n'est plus obligatoire.**

Depuis décembre dernier, la situation sanitaire liée à la covid a entraîné un grand nombre d'absences d'enfants (un tiers de l'effectif scolaire touché) mais aussi d'adultes.

- Absences d'enseignants, au mois de janvier, qui de part l'interdiction de brassage des élèves a contraint bon nombre de parents à garder leur(s) enfant(s).
- Absences de personnels de la commune qui ont rendu difficile le nettoyage des locaux.

- Absences de personnels du service jeunesse qui ont engendré des problèmes d'encadrement des élèves.

Ce manque d'adultes a fortement dégradé les conditions d'accueil des enfants.

Les nombreuses absences d'élèves dans les classes ont obligé les enseignants à adapter leur enseignement.

### **3- Mise en route de la BCD de l'école et demande de subvention**

A ce jour, la BCD a reçu plus de 800 ouvrages en dons et 700 ont été couverts.

Une partie des classes de l'école fréquente déjà régulièrement la BCD, permettant aux élèves de lire et d'emprunter des livres.

C'est un outil supplémentaire à l'école pour l'apprentissage de la lecture des enfants.

Un règlement intérieur de la BCD a été élaboré et sera distribué aux parents d'élèves.

Une réunion avec Mme Beurier Julie, responsable des temps périscolaires, fixera le cadre de l'utilisation de la BCD sur la pause méridienne.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier les parents qui ont contribué par leurs dons à la mise en place de ce fond d'ouvrages et les quelques mamans qui ont passé beaucoup de temps à couvrir les livres.

Le papier qui sert à couvrir les livres coûte cher. L'école, sur ses crédits propres, a dépensé aujourd'hui plus de 600€ pour cette opération qui permet de garantir une certaine pérennité au fond de livres et donc à la BCD.

D'autres livres sont encore à couvrir.

### **Aussi nous sollicitons la mairie, en faisant une demande de subvention exceptionnelle pour la création de cette BCD de 600€**

Au niveau de la dotation des classes, les crédits mairie 2022 ont été revalorisés :

Maternelle : 35€ par enfant (33,50€ en 2021)

Elémentaire : 35,50€ par enfant (33,50€ en 2021)

Rappel : cette dotation couvre l'achat des manuels et fichiers, les photocopies, les matériels pédagogiques et les fournitures scolaires.

### **4- Aménagement jardin et platebandes cour élémentaire**

- Les jardinières au niveau de l'accès pompiers ont été enlevées en octobre/novembre car elles étaient très dégradées. Leur remplacement a été demandé à cette époque et nous n'avons aucune réponse à ce jour.

- Demande a été faite également de végétalisation des platebandes en terre de la cour élémentaire. Pas de réponse non plus à ce jour.

Une relance des services concernés sera faite par ma mairie sur ce sujet.

## **5- Compte rendu des exercices de sécurité dans le cadre du PPMS de l'école**

2 exercices PPMS ont été réalisés sur la période

- exercice incendie : 15 mars 2022 à 11h15

- exercice confinement : 29 mars 2022 11h15

-L'exercice confinement/agression prévu par la mairie le 28 janvier 2022 à été annulé en raison de la vague de Covid à ce moment.

## **6- Actions pédagogiques des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres**

- Carnaval : mardi 15 mars. Un grand merci aux parents qui ont participé au goûter des enfants

- Spectacle : 2 et/ou 3 juin à 17h30

- Kermesse : vendredi 17 juin : stands jeux de 17h30 – 19h30

Repas à suivre organisé par les parents d'élèves

L'école sollicitera les parents pour une aide à la tenue des stands

EPS :

- cycle escrime pour les classes de CP, CP-CE1 (mardi) et CE1/CE2, CM1/CM2 (jeudi)

→ du 4/04 au 10/06

- cycle piscine pour les classes de CM1/CM2 et CE2/CM1 (vendredi) du 29/04 au 10/06

Théâtre de Grasse

- CE1-CE2 : « de tête en cape » jeudi 12 mai

JMIP

- PS-MS : « la faune des jardins » mardi 5 avril

- CE1-CE2 : « mange-moi » lundi 2 mai

- CE2-CM1 : « la flore mythique » lundi 2 mai

Classe verte

CE2-CM1 : du 9 au 13 mai

Projet fresque :

Un projet de réalisation d'une fresque sur le mur de la maternelle est lancé par les enseignants.

→ voir projet en annexe

## **7- Travaux souhaités**

- Suppression de la marche dans la cour maternelle. Celle-ci provoque de nombreuses chutes des enfants de maternelle

- Sécurisation du sol du tunnel d'accès à l'école. Très glissant par temps de pluie, nécessité de refaire les bandes anti-dérapantes

- Installation jardinières accès pompiers

- Sanitaires maternelles : insuffisants en nombre : 5 cuvettes et 4 urinoirs pour 75 élèves cette année et plus l'an prochain.

Le temps allongé passé aux toilettes est pris sur le temps des apprentissages

Disposition des sanitaires maternelles inadaptée : aucun sanitaire proche de la classe de PS/MS classe 2 - sanitaires non accessibles depuis la cour de récréation.

Recommandations : 5 cuvettes par classe de maternelle, soit un manque de 10 cuvettes et 8 urinoirs.

- Lissage du mur dans la cour maternelle pour le projet fresque

- Pose d'un panneau occultant sur le portail élémentaire (Vigipirate)

### **Dans les classes :**

- Installation porte savon et essuie-mains dans les classes 3, 4 et 6

Classe 1 : PS-MS : installation d'une grille sur la rigole d'évacuation d'eau

Classe 5 : CP-CE1

- Remplacement du câble VGA reliant ordinateur et vidéo-projecteur

- sol dégradé à reprendre

## **8- Organisation du temps de restauration scolaire**

Les conditions d'annulation des repas ont été rappelés aux parents par mail.

Annulation des repas avant 72h.

« Afin également d'éviter le gaspillage alimentaire, il y aura une distinction entre une annulation de repas par complaisance ou pour cause de maladie. Les repas annulés pour cause de maladie ne seront pas facturés si vous transmettez une attestation sur l'honneur d'absence pour maladie. Il y aura toutefois toujours un jour de carence facturé si le délai des 72 heures n'est pas respecté.

Les repas peuvent être annulés via l'application <https://bonapp.elior.com> ou au **06 33 66 53 82**.

S'il y a une erreur de facturation vous pouvez également le signaler via l'application ou le contact ci-dessus ».

Demande des agents mairie :

- Faire des repas conventionnels et végétariens qui se ressemblent, au moins sur l'aspect visuel. Les enfants sont souvent déçus à la vue du repas qui n'est pas prévu pour eux.

- Prévoir une plus grande variété des goûters.

Self pour les GS : ce mode de service donne satisfaction. Il est donc établi que, chaque année à partir de janvier, les enfants de GS passeront en mode self à partir de 12h10.

## **9- Fonctionnement des temps périscolaires**

Les parents d'élèves alertent sur plusieurs incidents lors du temps de la pause méridienne.

En l'absence de Julie Beurier, ces derniers temps, le directeur a alerté la mairie afin qu'un responsable du périscolaire assure l'intérim de Mme Beurier, ce qui a été fait.

## **10- Questions diverses**

Le directeur fait état d'une difficulté grandissante à récupérer les documents (admission en 6<sup>e</sup>, dossier de classe verte, dossier pour infirmière scolaire...) auprès des parents.

La saisie des renseignements de ces documents se faisant de plus en plus sur des applications informatiques dont l'ouverture est limitée dans le temps, le directeur se trouve de plus en plus souvent contraint de relancer les familles. Cette activité devient chronophage...

Il est donc important, de la part des parents, de retourner les documents fournis par l'école à la date précisée.

Rappel est fait également aux parents d'élèves de vérifier tous les jours le cahier de liaison de son enfant.

La séance est levée à 19h45